77e ANNEE — N° 2 *Publication mensuelle* FEVRIER 1983

Organe du CERCLE PÉGASE

ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
FONDE EN 1906 — SOCIETE ROYALE
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

SECRETARIAT : Mme L. Vandermeiren, place Terdelt, 2
1030 Bruxelles. Bte 8. — Tél. 215 77 70, après 19 heures.

TRESORERIE : C.C.P. 000-0147212-63 Cercle Pégase
Cotisation : 300 francs Bruxelles — Tél. 731 39 15

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

ATTENTION ! ! Inscrivons-nous à temps

N'oubliez pas de venir à la séance où l'on projettera les dias prises au cours de l'année 1982.

20-2-1983. — Les Fagnes. Inscription pour le car chez J. Gallet. Tél. 569 05 04.

27-2-1983. — Tour du Limbourg. Inscription pour le car chez R. Porta, jusqu'au 20 février. Tél. 770 39 94.

6-3-1983. — Semois n° 7. Inscription pour le car chez J. Driesens jusqu'au 3 mars. Tél. 218 01 96.

N. B. — Les prix des transports devenant très élevés, il est souhaité que nos membres fassent un effort pour s'inscrire aux diverses excursions reprises dans cette rubrique, afin d'obtenir les réductions prévues. Au cas où ces excursions ne réuniraient pas un nombre suffisant de participants, les pilotes pourront remplacer celles-ci par une excursion plus proche de Bruxelles.

Assemblée mensuelle du lundi 7 février 1983, à 20 h

Réunion dès 20 h au « **Jupiler-Bourse** », **rue Marché aux Poulets, 35, 1000 Bruxelles.** L'assemblée sera ouverte à 20 h 30' précises, avec l'ordre du jour suivant :

1. Dépôt du procès-verbal de la séance mensuelle du lundi 3 janvier 1983 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Inscriptions aux diverses promenades et randonnées ;
4. Excursion en Fagnes ; inscription ;
5. Tour du Limbourg ; inscription ;
6. La Semois n° 7 ; inscription ;
7. Notre Marathon du 13 mars ;
8. Le Sentier du « 1000 » ;
9. Voyage de Pâques ;
10. Perception des cotisations ;
11. Divers ;
12. Projection des dias prises au cours de nos différentes excursions.

Le Comité se réunira le jeudi 10 février 1983 à 20 h 30' à la BRASSERIE « LA REGENSE », **place Fernand Cocq, 1050 Bruxelles. Tél. 511 24 78.**

Excursions pédestres du mois de février 1983

Responsable des promenades : M. J. Gallet, Kalenbergstraat, 29, 1710 Dilbeek. — Tél. 569 05 04.
Responsable des randonnées : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120. 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.
Responsable du samedi après-midi : M. A. Moyson, rue Victor Rauter, 174, 1070 Bruxelles. — Tél. 521 82 67.
Responsable du mercredi : M. R. Porta, avenue J. F. Debecker, 120, 1200 Bruxelles. — Tél. 770 39 94.

MERCREDI 2 FEVRIER 1983. — Départ à 11 h de la Grande Espinette (Bus W536 à 10 h place Rouppe). Promenade circulaire. P.-N. à Groenendaal, gare. Pilote : R. Porta.

SAMEDI 5 FEVRIER 1983. — Réunion à 14 h 15' à Tervuren (Tram 44). Départ à 14 h 30' Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : J. Bary.

DIMANCHE 6 FEVRIER 1983. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h 15' gare du Q.-L. (Arrêt des autobus). Départ à 9 h 35' pour Sint-Joris-Weert. Arrivée à 10 h 35'. La Dyle, Neerijse, Tessarbos, Weeberg, Leefdaal, P.-N. ; Vossem, Kooigehof, Hogenbos, Sterrebeek. 19 km. Retour en bus. Pilote : J. Splingard.

DIMANCHE 6 FEVRIER 1983. — « *Randonnée* ». — Réunion à 7 h 15' gare du Q.-L. Départ à 7 h 41' pour Houyet via Namur. Arrivée à 9 h 38'. Mesnil-Eglise, Wiesme, Beauraing, P.-N. ; Les Versaines, Aux Rochisses, Croix Hameron, Vonêche. 27 km. Retour en train. Prendre un billet W.-E. à 50 %. Pilote : R. Benoot.

MERCREDI 9 FEVRIER 1983. — Départ à 11 h du Parc de Tervuren (Terminus du tram 44). Promenade circulaire. P.-N. à Overijse. Pilote : R. Porta.

SAMEDI 12 FEVRIER 1983. — Réunion à 14 h 15' à la gare de Groenendaal (Bus L. 366 à Ixelles. place Sainte-Croix à 14 h 10' ou Boitsfort-Etangs à 14h 25'. Arrivée à Groenendaal-Laiterie à 14 h 35'). Départ à 14 h 35'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 13 FEVRIER 1983. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h 15' gare du Q.-L. Départ à 9 h 39' pour La Roche-en-Brabant via Ottignies. Arrivée à 10 h 31'. Chapelle Tri-aux-Chênes, Chants des Oiseaux. Ri d'Hé, Villers-la-Ville, P.-N. ; Bois de l'Etoile, Strichon, Basse-Heuval, La Roche-en-Brabant. 20 km. Retour en train. Pilote : R. Jacques.

DIMANCHE 13 FEVRIER 1983. — « *Randonnée* ». — Réunion à 8 h 30' gare du Q.-L. Départ à 9 h pour Tailfer via Namur. Arrivée à 10 h. Ruisseau de Tailfer, Chapelle N.-D. de la Salette, Château d'Arche, Ivoi, Château de Ronchinnes, Crupet, P.-N. ; Bois des Loges, Bauche, Ferme Venate, Chêne de l'Image, Godinne et son prieuré. 24 km. Retour en train. Prendre un billet W.-E. à 50 %. Pilote : R. Porta.

MERCREDI 16 FEVRIER 1983. — Départ à 11 h de Boitsfort, place Wiener. (Terminus du tram 32, bus 42, 51, 95). P.-N. à N.-D.-au-Bois. Pilote : R. Porta.

SAMEDI 19 FEVRIER 1983. — Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. A. Moyson.

DIMANCHE 20 FEVRIER 1983. — « *Promenade* ». — Réunion à 9 h 45' place Rouppe. Départ à 10 h pour Leerbeek. Arrivée à 10 h 46'. Oetingen, Drie Egypten, Woestyn, O.-L.-V.-Lombeek, P.-N. Café Payottenland, Lennick-Saint-Martin, Schepdaal. 20 km. Retour en bus. Pilote : J. Driesens.

DIMANCHE 20 FEVRIER 1983. — « *Les Fagnes* ». — Réunion à 7 h 30' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ en car à 8 h précises pour le Barrage d'Eupen. Lac d'Eupen, La Vesdre, Alte Brücke, Petergensfeld, Roetgen, P.-N. présence du car. Lenkte Schlag, Le Steinbach, Hahnestreck, Fagne Steinley, Steling, Mutzenich. 21 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : J. Gallet.

MERCREDI 23 FEVRIER 1983. — Départ à 11 h de Sint-Pieters-Leeuw (Station). (Bus HL 521 à 10 h 30' place Rouppe). Promenade circulaire. P.-N. à Gaasbeek « Chez Bertha » Pilote : R. Porta.

SAMEDI 26 FEVRIER 1983. — Réunion à 14 h 15' Aux Quatre-Bras (Tram 44). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : R. Grollet.

DIMANCHE 27 FEVRIER 1983. — « *Promenade circulaire* ». — Réunion à 8 h 45' place Rouppe. Départ à 9 h pour la Grande Espinette. Arrivée à 9 h 32'. Fonds des Ails, Gaillemarde, Ransbèche, Renipont, P.-N. ; Audrimont, Ohain, Chapelle N.-D.-du-Bon-Secours, Chapelle Jacques, Joli-Bois. 20 km. Retour en bus. Pilote : P. De Prince.

DIMANCHE 27 FEVRIER 1983. — « *Randonnée* ». — *Tour du Limbourg 10e étape.* — Réunion à 7 h 30' gare Centrale (Arrêt des Europabus). Départ à 8 h pour Haoutain-l'Evêque. Joushoven, Walenwez, Route Bavai-Cologne, Halmaal, P.-N. au Riddershof, Château de Duras, Runkelen, Rummen. 26 km. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Pilote : L. Vandermeiren.

MERCREDI 2 MARS 1983. — Départ à 11 h de la Grande Espinette (Bus W 536 à 10 h place Roup-

pe). Promenade circulaire. P.-N. à La Hulpe. Pilote : R. Porta.

SAMEDI 5 MARS 1983. — Réunion à 14 h 15' place Wiener à Boitsfort (Terminus du tram 32, Bus 43, 51, 95). Départ à 14 h 30'. Promenade d'environ 10 km en Forêt de Soignes. Pilote : A. Moyson.

DIMANCHE 6 MARS 1983. — « *Promenade* ». — La Semois n° 7. Pour inscription, voir en tête du bulletin. Détail dans le prochain bulletin.

Section " Jeunes „ (Pédestre et cyclo)

Martine Moyson (tél. 02/521 82 67) et Yves Conrad (tél. 02/647 44 58) répondront avec plaisir à toute demande de renseignements au sujet de cette initiative. Rappelons que cette section, réservée aux moins de trente ans, fonctionne de façon autonome, par les jeunes et pour les jeunes.

SAMEDI 5 FEVRIER 1983. — Promenade circulaire dans le Payottenland. Réunion à 9 h place Rouppe. Départ en bus LK pour Sint-Kwintens-Lennik à 9 h15'. Arrivée à 9 h 46'. P.-N. à Gooik. 22 km. Pilote : Y. Conrad.

SAMEDI 12 FEVRIER 1983. — Promenade circulaire dans la région de Genval. Réunion à 9 h 20' gare du Q.-L. Départ à 9 h 39' pour Genval. Pilote : C. Evrard.

DIMANCHE 13 FEVRIER 1983. — Randonnée de plus ou moins 30 km. Lustin, Maredsous. P.-N. intégral. Réunion au Q.-L. à 7 h. Départ à 7 h 41'. Pilote : Th. Maréchal.

SAMEDI 19 FEVRIER 1983. — Promenade circulaire en Forêt de Soignes. Réunion à 14 h 15' au Fort-Jaco (Terminus du tram 18). Départ à 14 h 30'. Plus ou moins 10 km. Pilote : M. Moyson.

DIMANCHE 20 FEVRIER 1983. — Randonnée dans les Fagnes avec les Anciens. Voir programme général. Inscription obligatoire chez J. Gallet. Voir en tête du bulletin. Pilote : M. Moyson.

SAMEDI 26 FEVRIER 1983. — Randonnée de 28 km. Réunion à 7 h 30' gare Centrale. Départ à 7 h 50' pour Solre-sur-Sambre. De Solre-sur-Sambre à Walcourt. Pilote : M. Moyson.

DIMANCHE 27 FEVRIER 1983. — Participation à la journée nationale de la Marche organisée à Beernem. Réunion gare du Midi salle des guichets à 7 h 30'. Départ pour Beernem à 7 h 55'. 50 % de réduction aux chemins de fer. 20, 31 ou 42 km au choix. Pilote : Y. Conrad.

SAMEDI 5 MARS 1983. — « *Pré-Marathon* ». — Wavre-Bruxelles. Rendez-vous gare du Midi salle des guichets à 7 h 10'. Départ à 7 h 22'. 38 km. Pilote : M. Moyson.

DIMANCHE 13 MARS 1983. — *Participation au marathon Pégase.* Voir programme général. Anvers-Bruxelles. 42 km.

ECHOS

COTISATION ANNUELLE. — Le Trésorier se tiendra à la séance mensuelle, à la disposition des membres qui désireraient régler leur cotisation pour 1983 :

Membre adhérent 300 francs (+ 100 francs pour membre associé) ;

Membre Jeune de moins de 30 ans 100 francs ;

Membre Etudiant sans bulletin 50 francs ;

Assurance pédestre (Facultative) 60 francs ;

Assurance pédestre + cyclo (Facultative) 80 francs ;

Membre F.B.C. comprenant une assurance en responsabilité civile et défense en justice 250 francs ;

Assurance individuelle « Accidents » (Facultative) 350 francs.

Ces cotisations peuvent être versées au C.C.P. 000/0147212/63 du Cercle Pégase Bruxelles. Nous vous en remercions d'avance.

CARNET NOIR. — Nous venons d'apprendre le décès de la maman de Tiny VOLKAERTS. Nous lui présentons ainsi qu'à Pierre, nos condoléances les plus émues.

VOYAGE EN BRETAGNE. — Les membres qui ont versé un acompte pour ce voyage, sont priés de bien vouloir verser le solde soit : 12.000 francs aux séances des 7 février ou 7 mars, ou bien au compte n° 210.0511947-33 de A. R. Porta, Bruxelles, au plus tard le 15 mars 1983. Nous vous en remercions d'avance.

NOTRE BAL ANNUEL. — Dans les remerciements aux généreux donateurs de lots pour la tombola, nous avons omis de citer Madame R. Debock pour les beaux lots spéciaux qu'elle nous a remis. Ce que nous faisons avec empressement.

SENTIER PEDESTRE DU « 1000 ». — Pour célébrer le millénaire de la Ville de Namur, la Province a créé un sentier pédestre la traversant du Sud au Nord, de Couvin à Huy en passant par Mariembourg, Philippeville, Fosse-la-Ville, Dinant, Ciney et Hamois. Il n'est pas encore balisé, mais nous le parcourrons cette année en six étapes, pilotées par nos amis Jean Opdebeek et R. Porta. Les trois premières étapes auront lieu le 27 mars, le 8 mai et le 26 juin. A ne pas manquer.

LES ARDENNES FRANÇAISES. — Cette année, en lieu et place d'une diagonale, nous parcourront les ARDENNES FRANÇAISES en dix étapes, dont voici les dates : Le 17 avril, le 12

juin, le week-end des 13, 14, 15 août, le 18 septembre, le week-end des 29, 30, 31 octobre et 1er novembre. Au cours de ces périples, nous pourrons admirer la Semois Française, la Botte de Givet, les Dames de Meuse, la magnifique forteresse de Sedan, Montmédy et la splendide Basilique d'Avioth, etc. Une belle médaille de circonstance sera offerte à tous les participants ayant effectué au moins huit parcours. Ne ratez pas ces splendides excursions. Celles-ci seront pilotées par nos amis Jean Opdebeek et R. Porta.

REORGANISATION DES EXCURSIONS DOMINICALES.

A partir de mars 1983, la nature de chaque excursion dominicale sera différenciée dans la revue mensuelle par une des lettres suivantes :

A promenade

B randonnée touristique

C randonnée.

Les responsables respectifs de ces organisations seront MM Gallet (promenades), Porta (randonnées touristiques) et Volkaerts (randonnées).

Les excursions du mercredi, sous la responsabilité de M. Porta et du samedi, sous celle de M. Moyson, continuent comme par le passé. De même, les activités « Jeunes » se poursuivent sous la responsabilité de Mlle Moyson et de M. Conrad.

Cependant, il paraît opportun de modifier la présentation générale des organisations dans la revue, de façon à la rendre aussi claire que possible.

Vous ne vous étonnerez donc pas de trouver dans votre prochaine revue les excursions classées d'une manière nouvelle, les mercredis, les samedis et les dimanches faisant l'objet de rubriques distinctes, de même naturellement que les rubriques « cyclistes » et « Jeunes ».

Le comité espère que ce remaniement vous facilitera encore la lecture de la revue et il reste prêt à recevoir toute suggestion à cet égard.

La presqu'île de Crozon

Pendue comme une croix à l'extrême Ouest du Massif Armoricain, largement ouverte à l'influence de l'océan qui de tous côtés la pénètre et l'enserre, la presqu'île de Crozon offre dans une harmonieuse synthèse, les valeurs d'un long passé et les ressources d'un équipement touristique moderne.

Les chapelles, calvaires et enclos paroissiaux bretons

Chapelles et fontaines vont de pair et sont dédiées au même saint : la fontaine objet de culte primitif ayant été ainsi christianisée. Ces ensembles sont complétés fréquemment par d'autres édifices : ossuaires, arcs de triomphe, calvaires, cimetières, le tout inscrit dans un enclos. Cet enclos paroissial est le symbole du mysticisme breton. La communauté des vivants et des morts s'y retrouve à chaque office. Les neuf cathédrales bretonnes (RENNES, NANTES, VANNES, St-BRIEUC, QUIMPER, ST-POL-DE-LEON, TREGUIER, DOL-DE-BRETAGNE, ST-MALO), les croix et les calvaires à l'extrême variété complètent la palette très riche des monuments religieux.

Citons parmi les principaux Enclos Paroissiaux : St-Thégonnec, Guimiliau, Lampaul-Guimiliau, Pencran, La Martyre, Sizun, Pleyben, Kergrist-Moëlou.

NOTRE MARATHON

PEGASE organise son Marathon annuel le DIMANCHE 13 MARS 1983 au départ d'Anvers Schoonselhof jusqu'à la place St-Pierre à Jette (Bruxelles).

Le rendez-vous est fixé à 7 h 15' dans le hall de la Gare centrale à Bruxelles où seront distribuées les souches d'inscription ainsi que les contremarques pour le ticket collectif. Le départ aura lieu à 7 h 43' pour Berchem-Anvers, arrivée à 8 h 14', d'où nous partirons en autobus spécial pour le Schoonselhof.

Le Marathon partira immédiatement, dès arrivée de l'autobus spécial et nous conduira, via le château de Cleydael, Schelle et Niel, jusqu'au bac de Wintam pour la traversée du Rupel. Après celle-ci, nous passerons par le château de Kotem, Kalfort et Ezendries pour rejoindre Londerzeel où nous pique-niquerons dans les environs de la gare (se munir de vivres). L'après-midi, notre itinéraire passera par Meuzegem, Oppem et rejoindra le Laerbeekbos après avoir passé sous le ring. L'arrivée a lieu à la place St-Pierre à Jette, en face de la gare, où plusieurs trains, trams et bus faciliteront votre retour.

Il est insisté sur le fait qu'il s'agit d'une excursion pilotée à laquelle chacun participe individuellement, sous sa propre responsabilité.

Par ailleurs, les jeunes gens de moins de 16 ans ne sont admis à effectuer le parcours de 42 km qu'accompagnés de leur père ou mère et sous l'entière responsabilité de ce parent.

A partir du km 21, le Cercle délivrera un brevet en attestation de la performance accomplie.

Si vous êtes décidé d'être des nôtres le 13 mars, nous vous prions de renvoyer le plus rapidement possible la fiche ci-dessous dûment complétée à :

Luc VANDERMEIREN, place Terdelt, 2 Bte 8, 1030 BRUXELLES,

et de verser la somme correspondant à l'option désirée à son compte 310-1564044-05 avec la mention « Marathon 1983 ».

Il sera toutefois encore possible de s'inscrire le jour du départ à la gare Centrale moyennant un droit d'inscription majoré de 10 F ; dans ce cas, aucune réduction, ni au chemin de fer, ni au bus spécial ne pourra être accordée.

Comme chaque année, nous attendons nombreux celles et ceux qui désirent consacrer une journée à cette saine activité sportive qu'est la marche.

Nom Prénom

Adresse Localité

Date de naissance Désire participer au Marathon PEGASE 1983.

Inscription		20 F
Billet de chemin de fer avec réduction	(100 F)	..... F
Autobus spécial	(90 F)	..... F
Brevet	(30 F)	..... F
Médaille	(180 F)	..... F
	TOTAL à virer	..... F

N. B. N'utiliser qu'une souche par participant ; des photocopies sont admises.